
ASSISTANT/E D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Métier:

Enseignante / Enseignant artistique

Collectivité:

COMMUNE FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE

Telephone:

04.74.01.26.01

Fax:

04.74.01.37.67

Famille de métier:

Enseignements artistiques

Cadre d'emplois:

Assistant d'enseignement artistique

Catégorie:

B

Service:

ECOLE DU CHENE

Temps de travail:

08h00

Missions:

CONTRAT A DUREE DETERMINEE A POURVOIR DU 03 SEPTEMBRE 2019 AU 03 JUILLET 2020
AVEC UNE POSSIBILITE DE RECONDUCTION ET/OU DE MISE DE STAGE

Missions :

- Conduire des projets musicaux en partenariat avec l'école.
- Atelier périscolaires musicaux de 11h30 à 13h30 les lundis, mardis, jeudi et vendredis pendant les périodes scolaires.

Profil:

COMPETENCES :

- Etre titulaire du DUMI (étudiant en cours de formation selon expérience).
- Justifier d'une très bonne pratique musicale, ouverte à différentes cultures.
- Etre à l'écoute et être force de propositions.
- Avoir un bon sens relationnel, un excellent contact.
- Savoir travailler en équipe, s'adapter à différents publics.
- Savoir élaborer des projets tenant compte des projets d'école, de classe, des ressources locales.
- Etre ponctuel, organisé et sérieux dans la gestion de son travail de son emploi du temps.

REMUNERATION ET AVANTAGES :

- Rémunération au grade d'assistant d'enseignement artistique pour la partie périscolaire.
- Chèque déjeuner ou repas pris à la cantine.

Destinataire:

Adresser votre lettre de motivation ainsi que votre CV à Nataly BUREAU à l'adresse mail suivante : administration@mairie-fleurieux.fr ou par adresse postale

À l'adresse suivante :

COMMUNE DE FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE

21 PLACE BENOIT DUBOST

69210 FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le 04 74 01 26 01

Candidature en ligne:

Oui

Cette offre a été enregistrée le 9 juillet 2019.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 9 août 2019.

Poste libre à compter du : 3 septembre 2019.

A noter : si une date limite de dépôt des candidatures figure dans cette offre, il est inutile de postuler après cette date.
